

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 octobre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1248

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 38

Au début de l'alinéa 137, substituer aux mots :

« Ces dispositions »

les mots :

« Les dispositions du présent I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.